



PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blois, le 13 juillet 2022

Fortes chaleurs : prévenir les feux d'espaces naturels et s'en protéger

Les conditions météorologiques actuelles (sécheresse, chaleur, vent...) exposent particulièrement notre département aux feux de forêt et de tout autre espace naturel, qui peuvent rapidement et violemment se propager. Un barbecue, un feu de camp, une cigarette jetée par la fenêtre de la voiture : tous ces comportements peuvent entraîner des départs de feu.

La prévention face à ce risque se traduit par des gestes et des comportements responsables et concerne aussi bien les riverains que les touristes.

Pour prévenir les feux d'espaces naturels et s'en protéger, respectez les consignes suivantes:

- Aux abords des forêts : n'allumez ni feu, ni barbecue
- Ne jetez jamais vos mégots en forêt ou par la fenêtre de votre voiture
- Évitez les travaux avec des matériels susceptibles de déclencher un feu (disqueuse, moissonneuse, soudure...) les jours de fort risque d'incendie
- Ne stockez pas vos combustibles (bois, fuel, butane) contre votre maison
- Si vous êtes témoin d'un début d'incendie, prévenez le 18, le 112 ou le 114 – pour les personnes sourdes ou malentendantes - et essayez de localiser le feu avec précision

Rappelons que chaque année en moyenne en France, 3 000 incendies ravagent près de 12 000 ha de forêts.

Si ces gestes de prévention concernent l'été, qui représente une période à fort risque, la prévention des incendies doit se faire tout au long de l'année, avec notamment la préparation de sa maison : la conception d'un bâtiment, de par ses aménagements et son entretien, permet de le rendre moins vulnérable à l'incendie (avec des matériaux durables et étanches, le nettoyage des toitures et gouttières...).

Pour faire face aux fortes chaleurs, adoptez les bons réflexes :

- Buvez de l'eau régulièrement et évitez l'alcool
- Continuez à manger normalement
- Évitez les sorties aux heures les plus chaudes et si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers
- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour
- Maintenez votre logement frais, fermez les fenêtres et volets la journée
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches, et prenez soin des publics les plus vulnérables

Contacts presse

Service départemental de la communication interministérielle
02.54.81.55.80 – 02.54.81.55.82 | pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr
www.loir-et-cher.gouv.fr | @prefet41